

**BULLETIN INFOS**

n° 33

S  
E  
C  
T  
I  
O  
N

D  
E  
P  
A  
R  
T  
E  
M  
E  
N  
T  
A  
L  
E

D  
E  
S

H  
A  
U  
T  
E  
S

P  
Y  
R  
E  
N  
E  
E  
S

D  
U

S  
N  
E  
S

**A l'appel national de la FSU, CGT, CFDT,  
SOLIDAIRES, UNSA,  
CONTRE LES EFFETS DE LA  
CRISE FINANCIERE,  
MANIFESTATION INTERPRO**

**Mardi 11 octobre**

**Départ à 10H30 de la Bourse du Travail.**

**VENEZ NOMBREUX!**

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉ PAR

LA POSTE 

**Editorial**

**Manifester le 11, voter SNES et FSU le 13:  
même combat !**

Autant nationalement que départementalement, la grève du 27 septembre a été un succès, que les chiffres scandaleusement truqués du gouvernement n'ont pu masquer : les manifestants étaient partout nombreux dans les rues ce jour-là, la presse s'est fait l'écho de nos revendications d'une manière tout à fait convenable, et les grévistes étaient nombreux dans les établissements – de 50 à 80% selon les établissements des Hautes-Pyrénées, d'après les informations transmises par nos S1.

Deux choses sont certaines : la question de l'avenir de l'Education est désormais inscrite dans le paysage, et la profession n'est pas disposée à attendre passivement un hypothétique changement de situation politique. Au contraire, une dynamique partout perceptible se met en place, faite du sentiment qu'il n'est vraiment plus possible de travailler dans ces conditions.

Or l'occasion nous est offerte de l'amplifier, en offrant aux casseurs de l'Ecole un sondage grandeur nature : **voter SNES et FSU aux élections professionnelles du 13 au 20 octobre**, c'est bien sûr assurer à notre syndicat une forte représentativité, garante de son autorité notamment dans toutes les opérations de gestion de carrière, mais c'est aussi réaffirmer notre accord avec les orientations définies par nos congrès, et qui émanent de la profession elle-même. Faut-il ici rappeler par exemple que seul le SNES s'est opposé au Conseil supérieur de l'Education à la mise en place de la réforme des lycées, dont on mesure aujourd'hui les dégâts tant pour les élèves que pour les personnels ? Soyons conscients que la complexité des opérations de vote numérique cherche à dissuader la profession de voter, pour affaiblir notre représentativité –le SNES a recueilli lors des dernières élections professionnelles 50% des voix et discréditer nos analyses.

Pour autant, les personnels de l'Education n'endureront pas seuls l'assaut idéologique auquel il leur faut faire face. Depuis le 27 septembre, nous avons appris que le second degré sera ponctionné à la rentrée prochaine de 6500 postes. Nous avons aussi appris que désormais, les budgets nationaux seront soumis à l'approbation des instances européennes. Nous avons appris que sur pression de ces mêmes instances, la Grèce annonce le licenciement de 30000 fonctionnaires –vous avez bien lu ! On voit per là que l'adoption de la « règle d'or », certainement ainsi désignée par antiphrase, signerait la mort définitive dans notre pays de tout Service Public.

C'est pourquoi le SNES et la FSU, tout en regrettant, compte tenu des enjeux que nous venons d'évoquer, que le mouvement interfédéral n'appelle pas le 11 octobre les travailleurs à une large journée de grève, une réaction à la hauteur de ce que proposent bien des travailleurs européens nous semblant absolument indispensable, demandent à tous les personnels qui le pourront de **manifester le 11 octobre dans un cadre interprofessionnel**, un préavis de grève ayant été déposé pour tous ceux qui travaillent et veulent se joindre à la manifestation. Réussir le 11 octobre, c'est ouvrir les perspectives de l'indispensable amplification du mouvement social.

Yves Bordedebat

**SOMMAIRE :**

Page 1: Editorial

Page 2:

Page 3: .

Page 4:

**SNES - 65**

École J-Ferry 5 Rue A-Breyer

65 000 TARBES

Tél. 05 62 34 38 24

Fax 05 62 34 37 99

Courriel:

snesc65@toulouse.snesc.edu

Directeur de la publication:

Josette Dupuy

CPPAP: n°0913 S 08025

ISSN : n°1956-2179

Imprimé au Siège

Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n°33 d'octobre 2011

**DU 13 au 20 octobre, VOTEZ!**

1

## Pourquoi se syndiquer ou se resyndiquer au SNES ?

Notre syndicat doit être fort pour remplir le mieux possible ses missions . Et jusqu'à présent, il l'est ! Sans rentrer dans le détail, les résultats des élections professionnelles de décembre 2008 avaient attribué aux élus SNES en CAPA 6 sièges sur 9 pour les agrégés, 13 sur 19 pour les certifiés et 4 sur 8 pour les CPE notamment. Et pour ce qui concerne les CAPN, les résultats avaient été sensiblement identiques. Nos élus sont une force de proposition importante et essaient réellement d'améliorer le sort réservé aux personnels pour des questions de mutation ou d'évolution de carrière.

Des exemples concrets ?

A propos de l'accès à la Hors Classe des certifiés ... En cette rentrée, pour la 1<sup>ère</sup> fois dans notre académie depuis que la hors classe existe, les promus hors 11<sup>ème</sup> échelon sont plus nombreux que les promus au 11<sup>ème</sup> échelon ! Pourtant ceux qui arrivent en fin de carrière et qui n'ont pas démérité devraient pouvoir être promus, d'autant que certains, étant donné leur âge, n'auront plus la possibilité de l'être ... **Nos élus ont réexaminé plus de 600 dossiers, relevé des incohérences et obtenu que 9 collègues de plus au 11<sup>ème</sup> échelon soient promus.** Quand on sait que sur 20 ans de retraite, la différence de pension entre un collègue ayant fini sa carrière au 11<sup>ème</sup> échelon et un autre ayant atteint le dernier échelon de la hors classe est de plus de 100 000 euros, ces 9 promus ont de quoi être satisfaits !

A propos du mouvement intra, pour faire court ... le mieux est d'aller consulter ceci :

<http://www.snes.edu/Mutations-le-role-des-elus.html>

pour comprendre que nos élus ont un rôle actif, pendant que d'autres sont plus préoccupés par la rapidité à diffuser des résultats provisoires afin de donner l'illusion de leur efficacité. Surtout en cette période d'élections professionnelles !

Enfin il est utile de noter qu'au SNES, les représentants syndicaux, à quelque niveau de responsabilité que ce soit, sont des collègues comme les autres : ils sont en exercice dans un établissement. Cela évite d'être un syndicaliste « professionnel », éventuellement déconnecté du terrain.

Et les positions défendues par le SNES me direz-vous ?

Je vous laisse étudier la position des uns et des autres sur par exemple la réforme des lycées, le socle commun et le livret personnel de compétences, le conseil pédagogique, etc. Eh oui, se syndiquer dans un syndicat ou dans un autre, ce n'est pas la même chose ! Quant à ceux qui ne sont toujours pas convaincus, qu'ils pensent à la multiplication des mesures d'individualisation dans notre métier (pouvoir d'achat, hors classe, projet d'évaluation par le chef d'établissement, ...), sans parler de celles mises en place dans le dispositif CLAIR, dispositif qui ressemble fort à un laboratoire d'idées qui pourraient être généralisées (avec entre autres le recrutement des enseignants par le chef d'établissement). Localement, le pouvoir du chef d'établissement est en train de se renforcer considérablement. Les individus seront alors particulièrement démunis pour faire respecter leurs droits en cas de conflit.

**Alors moi, dès la rentrée, j'ai renouvelé mon adhésion au SNES. Et vous ?**

Marc Poulou

### Vers une révision de la carte scolaire des collèges tarbais ?

Nous avons évoqué en CTPD l'hypertrophie du collège Victor-Hugo et les sous effectifs des collèges Pyrénées et Séméac en particulier. Rappelons que suite à un véritable charcutage de son périmètre scolaire, le collège Paul-Valéry (Séméac) a perdu depuis 2002 12 divisions et un tiers de ses effectifs, et qu'il reste 299 élèves à Pyrénées. L'IA a répondu qu'il était conscient de cette situation, mais que la responsabilité des décisions incombait au Conseil Général. Le Président du C.G. attend des propositions, et Mme Desmarais, inspectrice de l'orientation, s'occupe du dossier. Elle a dans un premier temps consulté les chefs d'établissement. 5 collèges sont concernés : Séméac, Pyrénées, Victor-Hugo, Voltaire et Desaix.

Il s'agit de procéder avec délicatesse pour ne pas créer de déséquilibres inverses. Le SNES peut envoyer des propositions à Mme Desmarais. **Nous pensons provoquer une réunion dans le courant de l'année pour coordonner le point de vue des divers établissements.**

Dans ce dossier, L'IA a évoqué la « dynamique pédagogique des collèges », chaque collège tarbais devant à terme développer une spécificité qui permettrait une sorte de choix en vitrine (musique à Victor-Hugo, danse à Desaix, théâtre à Eluard, etc). Cette approche nous semble extrêmement dangereuse, parce que nous ne pensons pas qu'il faille mettre les établissements en concurrence, ni généraliser les mouvements entre périmètres de recrutement, ce qu'a terme nous paierions cher en postes.

Yves Bordedebat

## Elections professionnelles, deux changements majeurs.

Manigance du gouvernement ou pas, le vote électronique risque de susciter une faible participation car il est assez rébarbatif de par sa complexité. Pour la profession, une réponse possible et responsable : une participation massive.

Le nouveau cadre de la représentativité :

Dorénavant, les élus de la fonction publique auront la capacité de négocier des accords ce qui est nouveau. Pour légitimer les revendications, il faut donc une participation massive. Voter pour le SNES-FSU majoritaire permettra des avancées significatives. Nous le savons : dans l'intérêt des élèves et des personnels, pour défendre l'Ecole pour tous, pour lutter contre des réformes qui dénaturent nos métiers, pour dénoncer les suppressions de postes et la déréglementation, seul un SNES fort dans une FSU majoritaire pourront infléchir significativement les décisions politiques et les choix administratifs au niveau national, académique ou localement.

Plus que jamais, dans ce cadre renouvelé, voter SNES-FSU c'est agir pour notre avenir.

Pierre Kenesi

### Un vote capital

Parmi les 5 votes que vous aller exprimer, l'un d'entre eux concerne la liste FSU au **comité technique académique** qui sera élu pour 4 ans. Le comité sera consulté sur de nombreux sujets, dont les barèmes de mutation dans le second degré, le PAF, les créations et suppressions de postes, les ouvertures et fermetures de formations et options... Les élus FSU dénoncent dans cette instance les suppressions de postes, la dégradation des conditions d'exercice et la défense de l'Ecole de la République.

Sur le plan départemental, les équilibres syndicaux issus des votes académiques permettront la mise en place des **comités techniques départementaux** informés de toutes les opérations concernant l'Education dans le département .

### Quand voter?

Entre le 13 octobre (10h) et le 20 octobre 2011 (17h). Un kiosque sera ouvert dans chaque établissement pendant trois jours non-consécutifs.

### Comment voter?

Vous avez déjà retiré vos identifiants et une notice auprès du secrétariat de votre établissement. Vous devez aller chercher un mot de passe sur le site ministériel.

### Quels scrutins?

- Chaque collègue vote cinq fois!
- Comité technique ministériel
- Comité technique académique
- Commission administrative paritaire nationale.
- Commission administrative paritaire académique
- Commission consultative paritaire (gestion des carrières, avancement, notation, mouvement intra, etc.).



**Manifestation du 27 septembre. NOUS ETIONS 1200 DANS LA RUE!**

*Devant la Préfecture.*

### Le rééquilibrage des lycées de Tarbes : bilan mitigé...

A la rentrée 2007, sur les 27 divisions de seconde de la ville de Tarbes, le Lycée Jean-Dupuy en accueillait 3. Pour remédier à ce déséquilibre, il a été décidé de faire de Jean-Dupuy un lycée polyvalent, de manière à pouvoir ouvrir à la rentrée 2012 des sections de 1èreL, ES, S SVT et STI2D. L'IA a donc orienté les élèves d'Eluard vers Jean-Dupuy, et laissé le choix aux élèves de Victor-Hugo entre ce lycée et Marie-Curie. 54 élèves de Victor-Hugo ont choisi Jean-Dupuy. L'objectif était de ramener ce lycée dans un premier temps à 4 divisions de seconde, le succès de l'opération fait qu'il en a 5, sans que les deux autres lycées n'aient eu à en souffrir (le lycée Marie-Curie perd 12 élèves de seconde ; le lycée Théophile Gautier en perd 19, mais la majorité de ces élèves est partie vers Marie-Curie, venant de Séméac ou Tournay). Il reste à stabiliser cette situation en veillant à la préservation des postes.

Tous les moyens ne semblent cependant n'avoir pas avoir été mis en œuvre pour permettre aux lycéens de Jean-Dupuy de travailler dans les meilleures conditions : il manque en terminale STI des heures en anglais, en maths, l'italien (12 élèves) et le chinois (3) sont enseignés à Théophile Gautier (sur la DGH de Jean-Dupuy), il n'y a aucun inscrit en Occitan en 2de... alors qu'il y avait des volontaires en juin ! Comme dans beaucoup d'établissements, il n'y a plus personne pour gérer le réseau informatique. L'administration semble rencontrer les plus grandes difficultés pour mettre en place les emplois du temps, -alors que le lycée n'est pas d'une taille démesurée- : oublis d'heures obligatoires pour les élèves, faux emplois du temps distribués (il faut croire qu'on aime rire !) et élèves désemparés errant dans les couloirs... Quant à l'aide personnalisée, c'est l'émiettement et la confusion, comme partout.

Signalons enfin que la mise en place de la réforme technologique est un désastre pour les élèves et les collègues, désastre prévisible puisque le SNES, accompagné de SUD et de la CGT, a toujours combattu cette réforme; contrairement au SGEN-CFDT et à l'UNSA qui l'ont signée.

Nos collègues attendent à Jean-Dupuy des moyens qui leur permettent de travailler au mieux de l'intérêt des élèves.

Yves Bordedebat (a près relecture par les S1 concernés)

### Mise en place de la SI-CIT dans trois lycées .

La réforme des premières prévoit la mise en place de l'enseignement d'exploration SI-CIT (sciences de l'ingénieur) dans tous les lycées généraux. 5000 euros ont été attribués au lycée Michelet de Lannemezan, et les élèves de seconde se rendent dans les salles de techno du collège distant de 500mètres environ. Pour Théophile Gautier et Marie-Curie, les élèves vont à Jean-Dupuy, et par commodité, leur horaire a été annualisé. Un bricolage et une entorse de plus aux règlements. Le lycée Duruy, quant à lui, proposait déjà cet enseignement, mais rencontre de sérieux problèmes d'effectifs, auxquels la création de l'internat d'excellence ne semble pas avoir pour l'ins-

### Colère au lycée Michelet de Lannemezan

Une fois encore nos collègues de Lannemezan ont été contraints de réagir énergiquement à l'impréparation qui régnait dans leur lycée à la rentrée. Face à l'incapacité de leur Proviseur à mettre en place des emplois du temps dignes de ce nom, déjà excédés par une multitude de dysfonctionnements, ils ont décidé de se mettre en grève le vendredi 16 septembre. Le SNES local a pris toute sa place dans cette action.

Ce mouvement leur a permis d'obtenir une audience de 3 heures le lundi 19, au cours de laquelle le chef d'établissement semble avoir pris la mesure des difficultés que ses professeurs rencontraient pour travailler convenablement.

Nos collègues nous rappellent opportunément que c'est l'action collective qui permet les dénouements les plus rapides et les plus efficaces.

Pierre Kenesi

### Adresses utiles :

- Site national du SNES : [www.snes.edu](http://www.snes.edu)
- Site académique du SNES : [www.toulouse.snes.edu](http://www.toulouse.snes.edu)
- Site national de la FSU : [www.fsu.org](http://www.fsu.org)
- Si vous voulez écrire au SNES :  
Département : [snes65@toulouse.snes.edu](mailto:snes65@toulouse.snes.edu)  
Académique : [s3tou@toulouse.snes.edu](mailto:s3tou@toulouse.snes.edu),

